Le Burundi ratifie le protocole de l’EAC sur la coopération militaire

@rib News, 29/11/2012 â€“ Source XinhuaL'AssemblÃ©e nationale burundaise a adoptÃ© Ã l'unanimitÃ© jeudi un projet de loi portant ratification du protocole de la CommunautÃ© de l'Afrique de l'Est (East African Communauty - EAC) sur la coopÃ©ration dans le secteur de la dÃ©fense, protocole qui a Ã©tÃ© signÃ© par le Burundi le 28 avril 2012 Ã Arusha en Tanzanie.Selon le gouvernement burundais, les Etats membres acceptent de coopÃ©rer en matiÃ¨re de formation militaire, des opÃ©rations communes et des visites et Ã©changes d'information.
Le protocole appelle les pays membres Ã promouvoir la paix et la sÃ©curitÃ© et Ã garder de bonnes relations amicales entre eux en vue de garantir la protection de la vie et du bien-Ãªtre des peuples de la CommunautÃ© de l'Afrique de l'Est et de leur milieu environnemental.Les forces armÃ©es des pays membres pourront coopÃ©rer en ce qui concerne l'approvisionnement, l'acquisition des piÃ¨ces de rechange, l'utilisation et la rÃ©paration des Ã©quipements militaires.Ce protocole est d'une importance cruciale car Â«Â tous les autres protocoles de nature Ã©conomique ou culturelle ne seront renforcÃ©s qu'aprÃ¨s la ratification et la mise en Å“uvre de ce protocole car la stabilitÃ© et la sÃ©curitÃ© viennent en premier lieuÂ Â», a expliquÃ© aux dÃ©putÃ©s burundais le GÃ©nÃ©ral Major Pontien Gaciyubwenge.